

NOTES SUR UNE DESCENTE DE LA RIVIÈRE RUPERT : POSITIONNEMENT DE L'UQCN DANS LE DOSSIER

Harvey Mead
le 30 juillet 2002

Une manifestation pour la défense de la Rupert

Du 20 au 26 juillet dernier j'ai fait partie d'un groupe de canoéistes et kayakistes qui ont répondu à l'invitation de Révérence Rupert de descendre la rivière en guise de manifestation et pour mieux asseoir des prises de positions et de futures interventions possibles. Révérence Rupert est un nouveau groupe formé pour promouvoir la protection de la rivière Rupert, et composé à parts égales par des Cris et des Jamésiens.

Parmi les participants :

Lisa Petagumskum (Chisasibi)	Co-Présidente, Rupert Reverence
Lindy Moar (Nemaska)	Vice-Président, Rupert Reverence
Roger Orr (Nemaska)	
Freddy Joly	trappeur cri depuis plus de 30 ans
Éric Gagnon (Chibougamau)	Co-Président, Rupert Reverence
Robert Bernard (Rouyn)	Vice-Président, Rupert Reverence
Sylvain Roberge (Chibougamau)	
Nathalie Biron (Chibougamau)	
Jean-Philippe Fortin (Montréal)	
Joël Létourneau (Chibougamau)	
Harvey Mead (Québec)	Union québécoise pour la conservation de la nature
Charles Coté (Montréal)	journaliste de La Presse
Peter Nelson (Québec)	
Stéphane Pelletier (Chibougamau)	
Paul Roy (Chibougamau)	
Jeff Dorn	Producteur, CBC North
Regan Moran	cinéaste et photographe, kayakiste
Claude Delisle, Éric Turcotte, Guillaume, Frédéric Asselin, Patrick Jahanneau	

J'étais identifié avec l'UQCN, y compris dans un communiqué émis avant le départ; j'avais informé les responsables que l'UQCN n'avait pas pris de position formelle dans le dossier, mais que quinze ans de suivi des dossiers énergétiques justifiaient au moins la manifestation d'appui et de préoccupation. Charles Coté de *La Presse* envoyait un message par téléphone satellite chaque soir, qui paraissait le lendemain sur le site Cyberpresse; il fera un ou des articles pour le journal à son retour. Pour les chroniques de Coté ainsi que d'autres articles parus dans *La Presse*, voir :

http://www.cyberpresse.ca/reseau/actualites/0206/act_102060110336.html

Jeff Dorn de CBC North a procédé à des entrevues et à des prises de vue tout au long de la descente. J'ai été interviewé par Dorn et par Coté.

Pour compléter le portrait médiatique de l'activité, tout le groupe a été rencontré à son arrivé au poste de kilomètre 257 de la route de la Baie James par Michel Gauthier, cinéaste, et Roy Dupuis, comédien. Gauthier est le cinéaste responsable de *Rivières*

d'argent, film sur le dossier des petites centrales qui vient de paraître; lui et Dupuis vont prendre une décision quant à l'opportunité de produire un nouveau film, sur la Rupert, entre autres suite à des entrevues obtenues des participants cris et jamésiens à l'expédition.

Les responsables de Révérence Rupert, avec d'autres (dont Charles-Antoine Drolet de l'UQCN), ont récemment réussi à faire reconnaître la Rupert (avec la Kipawa) – toutes les deux au Québec – comme les rivières les plus menacées du Canada.

L'expérience de canotage (et même de kayak) en est une qui rappelle celle du canotage sur des lacs; la rivière coule vers l'ouest, le courant « se perd » dans l'immense cours d'eau, le vent dominant et fréquent vient d'en face, de l'ouest, et la topographie est assez peu accentuée. Les rapides sont distants les uns des autres, mais peuvent être impressionnants. Même si cette partie de la rivière n'est pas fréquentée par les blancs, les portages sont entretenus par les Cris qui y ont leurs lignes de trappe et permettent le passages des rapides trop dangereux.

La rivière Rupert : une entité naturelle

J'en ai fait seulement 180 kilomètres, quittant au poste de kilomètre 257 plutôt que de continuer jusqu'à Waskaganish, à l'embouchure de la rivière, comme la plupart des participants. Tout au long de la descente, en suivant la motivation profonde de ma participation sur le plan personnel, je m'interrogeais sur les écosystèmes que nous rencontrions, sur le bassin versant de la rivière Rupert comme entité naturelle. Le discours courant sur l'hydroélectricité l'identifie comme une énergie propre, soulignant que les impacts en termes d'émissions de gaz à effet de serre sont limités. Ce discours ne mentionne presque jamais les impacts directs sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, laissant aux responsables des projets le soin de mitiger les impacts à ce niveau, en assurant, par exemple, des « débits écologiques ». Ces derniers visent à maintenir les espèces présentes dans les rivières barrées ou déviées, mais ne peuvent jamais maintenir les populations en cause (commentaires demandés à Éric Duchemin), et comportent des incidences directes ou indirectes sur tout le territoire avoisinant la rivière.

La rivière est immense, partant en haut avec 900 m³/sec de débit; elle est large, ses élargissements donnant souvent l'impression d'être des lacs, et le courant ne paraît pas de façon évidente pour environ une centaine de kilomètres après notre point de départ (lui-même à 170 kilomètres de l'origine de la rivière dans le lac Mistassini). Chose frappante : Le bassin versant est au nord des territoires concédés par CAAF. Une bonne partie du territoire plus au sud, mais en dedans de la limite nordique, est identifiée comme une zone à feux récurrent. J'estime à environ 50% du territoire du bassin versant situé au nord de la limite nordique l'étendue du bassin versant de la Rupert qui a brûlé au cours des dernières décennies, ce qui donne un « cachet » tout particulier à la forêt; il reste qu'il s'agit d'un phénomène naturel. Ceci explique, par ailleurs, l'importance, dans la création d'aires protégées dans la forêt boréale, de protéger de grands territoires (jusqu'à 2000 km² et plus). Selon les trappeurs cris, les animaux reviennent quatre ans après un feu, même si la forêt prend des décennies de plus à se régénérer.

Le projet de dérivation de la rivière Rupert envisage la possibilité du détournement d'environ les deux-tiers, et jusqu'à 90%, de son débit; une dizaine de seuils ou « weirs » de béton seront construits le long de la rivière, pour créer des plans d'eau, et des digues seront construites pour envoyer l'eau vers le bassin de la rivière Eastmain, et ensuite vers les complexes Opinaca et Lagrande.

En allant au site de la mise à l'eau, nous sommes arrêtés à un poste d'observation de la rivière Rupert le long de la Route du nord, et la Municipalité de la baie James y avait placé une carte de la région. Les réservoirs des complexes LaGrande et Laforge traversent la péninsule du Nouveau-Québec de bord en bord déjà; au sud de la complexe LaGrande, la complexe Opinaca fait une autre série de réservoirs. Suivront, selon les plans, une autre série de réservoirs pour la complexe Eastmain, et ensuite ceux du projet Rupert. L'impact sur le territoire de ces ensembles est déjà immense, du moins en termes géographiques; il reste toujours à se poser des questions sur l'impact cumulatif sur la baie James et la baie d'Hudson aussi. Plus loin sur la route, il y avait une sorte de site à pique-nique où se trouvait une autre pancarte; celle-ci mettait les complexes Eastmain et Rupert et même Grande-Baleine comme déjà en place. C'était plus qu'intéressant comme vision d'avenir...

Un territoire cri

Il faut présumer que ces immenses ouvrages ont pu être mis en place en raison de la relative « pauvreté » des écosystèmes nordiques en cause, ainsi que de la faible population cri qui occupe le territoire. Lors de la descente, nous avons passé cinq jours en compagnie de quatre Cris, dont les président et vice-président cris de Révérence Rupert (la co-présidente cri étant une vétérane de la campagne Grande-Baleine des années 1990), un trappeur né dans le bois et qui y maintient sa ligne de trappe depuis 30 ans, et un dernier qui cherche à conserver et valoriser les traditions culturelles en grande partie en voie de disparition. Nous étions hébergés au camp de la famille du vice-président cri, ensuite au camp de pêche à l'esturgeon où se trouvaient des camps de ses parents, et finalement sur le site de l'ancien village Old Némiscau, abandonné en 1977 lorsque la population avait été avisée que le projet NBR (Nottaway-Broadback-Rupert) allait inonder le site. Les gens ont été relocalisés à Waskaganish et à Mistissini, et ensuite dans le nouveau village Nemaska; une de nos cartes indiquait qu'il s'agissait d'une « déportation du peuple ». Depuis cinq ans, les Cris ont rebâti de nouveaux camps – de chalets bien faits – pour les « elders » de leur communauté qui avaient résidé à Old Némiskau.

Au premier camp, les Cris ont servi de l'oie qu'ils avaient apportée en canot spécialement pour l'occasion; au deuxième camp, ils ont organisé une petite cérémonie pour solenniser la visite, servant esturgeon fumé et orignal; au village, ils nous ont reçu pour le déjeuner, alors que presque toute la population qui y vit l'été (30 à 40 personnes) était rendue à Nemaska pour un mariage. Pendant la descente, ils nous ont montré leur connaissance du territoire, y compris des rapides; en dépit de la présence de bons pêcheurs jamésiens dans notre groupe, ils ont également montré leur capacité de pêche, fournissant poissons

(brochet et doré). À un arrêt, un des Jamésiens a pris des truites mouchetées de la Rupert, dont une de près de 30 pouces de long – quasiment un saumon, et un des éléments spécifiques à l'écosystème de la rivière.

Nous avons également entendu parler de l'esturgeon, dont les Cris font la pêche en groupe chaque année, utilisant des filets. Le trappeur cri nous a informé qu'il avait aidé Hydro-Québec à capturer 300 esturgeons l'été dernier, pour pouvoir mettre des émetteurs sur une quinzaine d'entre eux pour permettre à Hydro-Québec de suivre leurs déplacements. Le trappeur cri n'avait pas beaucoup de bonnes choses à dire de la capacité d'introduire des mesures de mitigation pour maintenir les populations d'esturgeons, devant l'intention de détourner jusqu'à 90% du débit de la rivière.

Les enjeux politiques

L'Entente entre les Cris et le gouvernement du Québec – la Paix des braves - a été signée en février 2002; environ 50% de la population a voté, 70% en faveur (chiffres à confirmer). Selon les Cris qui nous ont reçu lors de la descente, les abstentions représentent surtout des gens qui sont opposés au projet de dérivation, et ils pourraient constituer les deux-tiers de la population. La culture crie fait souvent que l'opposition se manifeste par l'abstention ou un refus d'implication. Ceci est pertinent pour l'avenir du dossier, puisque le poste de Grand chef est en jeu lors d'élections prévues pour la fin d'août. Ted Moses, Grand chef actuel et négociateur/signataire de l'Entente, fera face à l'opposition de Matthew Mukash, Vice-Grand-Chef et résident du village de Grande-Baleine (Whapmagoostui). Les indications actuelles suggèrent que l'opposition pourrait se manifester fortement au moment de l'élection.

Révérance Rupert s'est formée aussi, suite à la négociation de la Paix des braves, pour canaliser l'opposition au projet de détournement en réunissant des intervenants Cris et Jamésiens. J'ajouterai un courriel ou deux qui vous permettront d'avoir une idée de leurs activités.

Ma participation à l'expédition m'identifiait à l'UQCN, mais j'ai avisé les organisateurs que l'UQCN n'avait pas encore pris une position formelle face au projet. Comme l'indique mon entrevue à *La Presse*, j'ai fait référence au fait que l'UQCN favorise une approche de conservation d'énergie et s'est opposée de façon générale aux projets de construction de nouveaux barrages; le détournement de la Rupert, jumelé au débit actuel de l'Eastmain, générerait environ 12 TWH, assez curieusement l'équivalent des économies d'énergies visées par Hydro-Québec au début des années 1990 et ensuite abandonnées. Évidemment, l'UQCN est active actuellement dans l'opposition au programme de petites centrales, mais les enjeux d'une opposition au détournement de la Rupert sont assez différents, et plus importants.

Charles Coté, le journaliste de *La Presse* qui participait à la descente, aura la responsabilité pour le journal d'une chronique hebdomadaire en environnement dès septembre. Il a l'intention d'y inscrire une petite note comme « indice Rupert » chaque

semaine; pour le moment, il associe cette idée à l'identification d'alternatives au détournement, entre autres en termes de programmes d'économies d'énergie.

J'ai appris, lors de la descente, que Hydro-Québec a abandonné son intention de harnacher ou même de détourner les rivières Nottaway et Broadback, les deux autres composantes du projet NBR des dernières décennies. Alors que je comprenais que la construction de barrages hydroélectriques était plus que problématique, en raison de la géologie du secteur, les Cris nous ont dit que même la construction des infrastructures nécessaires pour le détournement de ces rivières est problématique (sauf qu'une déclaration de Révérence Rupert ce printemps indiquait que la Broadback est toujours en cause). Ceci complique quelque peu le développement d'un argumentaire pour la défense de la Rupert comme une des rares rivières du Nord non harnachées; il y en a au moins deux autres....

Il faudra essayer d'obtenir de l'information sur les écosystèmes représentés par ces trois rivières, pour avoir une idée de l'unicité ou non de la Rupert en termes biologiques. Une approche complémentaire que je croirais utile serait une comparaison des rivières Rupert, Moisie et Saint-Laurent quant à leur taille, leur représentativité, leurs écosystèmes, etc. Les deux premiers bassins ont leurs défenseurs formels maintenant; les deux se situent au-delà des CAAF (ou presque) et les deux ont une réputation internationale (sans parler de l'importance des aspects historiques et culturels associés à la Rupert).

Lors de leurs entrevues avec Roy Dupuis et Michel Gauthier, les Cris ont été interpellés quant à leur vision d'un développement autre que celui prôné par la Paix des braves. Leurs réponses laissaient à désirer, à mon avis. Je propose de convoquer une petite rencontre avec Louis-Edmond Hamelin, qui est intervenu lors de l'annonce de la Paix des braves pour manifester un questionnement par rapport au type de développement prévu. Pour l'UQCN, il sera important, voire essentiel, d'avoir recours à une vision d'un développement autre, si nous décidons d'intervenir formellement contre le projet. L'élection d'un nouveau chef (et le rejet implicite de la nouvelle entente), si elle se réalise, fournira un contexte politique assez intéressant pour justifier une prise de position; la réélection de Ted Moses signifierait, il me semble, une situation beaucoup plus compliquée, et réduirait de beaucoup les perspectives d'une opposition prolongée par Révérence Rupert et d'autres. C'est donc à suivre, et nous aurons les résultats lors de notre prochaine réunion du CA.

Et les aires protégées

Tout récemment, lors d'échanges avec les trois autres groupes impliqués dans la coalition informelle visant la protection de grands pans de la forêt boréale, j'ai accepté pour l'UQCN le défi de mobiliser des intervenants dans la région de la Haute-Mauricie; un des autres groupes assurera l'administration éventuelle des activités sur la Côte-Nord à notre place, puisqu'il sera plus facile pour lui et il commence à y avoir des contacts; pour un portrait d'ensemble, voir le projet de plan stratégique en annexe, préparé pour répondre aux exigences du Canadian Boreal Trust, le bailleur de fonds qui est prêt à financer des interventions concertées dans le dossier.

Je n'avais pas d'idée précise quant aux possibilités pour cette région de la forêt boréale, sauf le travail de Louis Bélanger avec les Cris de Waswanipi; Louis et un de ses étudiants au doctorat conseillent la communauté crie dans ses efforts de gérer une forêt modèle sur leur territoire. Je me demande s'il n'y aura pas lieu de voir si la forêt modèle ne pourra pas être associée à Révérence Rupert. Les forêts de la réserve de Waswanipi étaient parmi les plus belles que nous avons vues dans plus de 2000 kilomètres de routes dans l'aller-retour pour la descente de la Rupert. Par contre, le bassin de la Rupert, comme mentionné plus haut, est situé au-delà de la limite des CAAF, mais dans la même région et, présumément, ayant quelques similarités avec les zones à feux récurrents qui se trouvent au sud de la nouvelle limite nordique.

La deuxième région où l'UQCN va assurer l'administration d'interventions visant la forêt boréale est le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le gouvernement va annoncer d'ici quelques jours son intention de protéger le bassin de l'Ashuapmushuan, objectif de l'UQCN et son partenaire régional, le Regroupement pour la protection de l'Ashuapmushuan, depuis plus d'un an. D'autres partenaires seront à rechercher dans la région, pour couvrir des territoires qui dépassent ce bassin versant. Éventuellement, les démarches pourraient être associées à celles visant la création du parc des lacs Mistassini et Albanel, annoncé par le gouvernement (via la FAPAQ) le 5 juillet dernier. Un groupe associé à l'Université du Québec à Chicoutimi travaille depuis un certain temps sur l'établissement d'un corridor entre les monts Valins et ces territoires plus nordiques.

L'ensemble de ce territoire offre donc des perspectives intéressantes pour des interventions ciblées, en concertation avec d'autres organismes préoccupés par l'absence de protection dans cette grande région, et avec les autochtones qui y vivent.

Harvey Mead
le 30 juillet 2002